



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 32-5112-1
Date de parution : 2020/10/22

Numéro de la version : 1.01
Remplace la version datée de : 2017/09/07

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1944, 1945, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

Numéros d'identification de produit

60-4550-7246-6 60-4550-7247-4 60-4550-7248-2 60-4550-7249-0 HB-0043-2842-1
HB-0043-2843-9 HB-0043-2850-4

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produit abrasif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Ne s'applique pas.

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1444, 1445, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

Symboles :

Ne s'applique pas.

Pictogrammes

Non applicable.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

2% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

8% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

8% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
OXYDE D'ALUMINIUM	1344-28-1	35 - 60	oxyde d'aluminium (non fibreux)
Support en fibre	Mélange	0 - 45	Not Applicable
Bouton d'attache	Mélange	0 - 25	Not Applicable
Fluorure inorganique	15096-52-3	5 - 20	Cryolite
Résine durcie	Mélange	5 - 15	Not Applicable
Matière de remplissage	1317-65-3	1 - 5	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Fluorure de calcium	7789-75-5	0.2 - 1.5	Fluorure de calcium(CaF2)
Pigment	1332-37-2	0.5 - 1.5	Oxyde de fer
Silice	7631-86-9	0.2 - 1.5	Silice
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.1 - 1	Oxyde de titane (TiO2)

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1944, 1945, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Fluorure d'hydrogène

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non applicable.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter de respirer la poussière produite par le sablage, le meulage ou l'usinage. Un produit endommagé peut se désagréger durant son utilisation et causer des blessures au visage ou aux yeux. Avant de l'utiliser, examiner le produit pour détecter les craquelures ou les entailles. Le remplacer s'il est endommagé. Toujours porter un dispositif de protection pour le visage et les yeux lors des travaux de ponçage ou de meulage ou lorsqu'on se trouve à proximité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter le rejet dans l'environnement. Des poussières combustibles peuvent se former par action de ce produit sur un autre substrat. La poussière générée par le substrat durant l'utilisation de ce produit peut être explosive si présente en quantité suffisante avec une source d'ignition. Les dépôts de poussière ne devraient pas pouvoir s'accumuler sur les surfaces, à cause du potentiel d'explosions secondaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Aluminium, composants	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1	

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1444, 1445, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

insolubles			mg/m3	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	MPT:10 mg/m3	
Aluminium, composants insolubles	15096-52-3	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
Fluorures	15096-52-3	ACGIH	MPT (comme F):2.5 mg/m3	
Fluorures	7789-75-5	ACGIH	MPT (comme F):2.5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Fournir la ventilation locale appropriée lors des travaux de ponçage, de meulage ou d'usinage. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Mettre en place une extraction locale au niveau des sources d'émission pour contrôler l'exposition près de la source et empêcher l'échappement de poussière dans la zone de travail. Assurer que les systèmes de manipulation des poussières (comme les conduits d'échappement, les collecteurs de poussières, les équipements de fabrication) sont conçus pour empêcher l'échappement des poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, aucune fuite de l'équipement).

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

To minimize the risk of injury to face and eyes, always wear eye and face protection when working at sanding or grinding operations or when near such operations. Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Pour minimiser les risques de blessures cutanées causées à la suite d'un contact avec la poussière de ponçage ou de meulage, porter les gants appropriés.

Protection respiratoire :

Évaluer les concentrations d'exposition de tous les matériaux utilisés durant le travail. Ne pas oublier les matériaux à abraser lorsqu'il s'agit de déterminer la protection respiratoire appropriée. Choisir et utiliser les respirateurs appropriés pour prévenir une surexposition par inhalation. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1944, 1945, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

État physique	Solide
couleur	Brune
Odeur	Polymérique légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Ne s'applique pas</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	<i>Ne s'applique pas</i>
Vitesse d'évaporation :	<i>Ne s'applique pas</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Non Classifié
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Ne s'applique pas</i>
Densité relative	<i>Ne s'applique pas</i>
Hydrosolubilité	<i>Ne s'applique pas</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Ne s'applique pas</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Ne s'applique pas</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Ne s'applique pas</i>
Température de décomposition	<i>Ne s'applique pas</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	<i>Ne s'applique pas</i>
Composés Organiques Volatils	
Pourcentage de matières volatiles	<i>Ne s'applique pas</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	

Nanoparticules

Ce matériau contient des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1444, 1445, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation du système respiratoire. Signes et symptômes probables : toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleur au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation mécanique de la peau : les signes et les symptômes sont notamment une abrasion, des rougeurs, de la douleur et des démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée. La poussière générée par le meulage, le ponçage ou l'usinage peut provoquer une irritation oculaire. Signes et symptômes probables : rougeur, enflure, douleur, larmolement et vision trouble ou voilée

Ingestion :

L'ingestion est vraisemblablement sans effet sur la santé.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Dioxyde de Titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Ce document ne porte que sur des produits 3M. Pour une évaluation complète des degrés de danger, il faut tenir compte du matériau à abraser. Ce produit contient du dioxyde de titane. Des cancers du poumon ont été observés sur des rats suite à l'inhalation de quantités élevées de dioxyde de titane. Aucune exposition à du dioxyde de titane inhalable n'est attendue durant la manipulation et l'utilisation normale de ce produit. Le dioxyde de titane n'a pas été détecté lorsque des échantillonnages de l'air ont été réalisés dans des conditions de simulation sur des types similaires de produits contenant du dioxyde de titane. Donc, les effets sur la santé associés à l'exposition au dioxyde de titane ne sont pas attendus lors de l'utilisation de ce produit selon les recommandations de mise en oeuvre .

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1444, 1445, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

	h)		
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
OXYDE D'ALUMINIUM	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Fluorure inorganique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 100 mg/kg
Fluorure inorganique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 4,5 mg/l
Fluorure inorganique	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Matière de remplissage	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Matière de remplissage	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Matière de remplissage	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Pigment	Dermale	Pas disponible	LD50 3 100 mg/kg
Pigment	Ingestion	Pas disponible	LD50 3 700 mg/kg
Silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Fluorure de calcium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Fluorure de calcium	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,07 mg/l
Fluorure de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Fluorure inorganique	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative
Matière de remplissage	Lapin	Aucune irritation significative
Pigment	Lapin	Aucune irritation significative
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1444, 1445, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

Fluorure inorganique	Lapin	irritant légère
Matière de remplissage	Lapin	Aucune irritation significative
Pigment	Lapin	Aucune irritation significative
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Pigment	Humain	Non classifié
Silice	Homme et animal	Non classifié
Dioxyde de Titane	Homme et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	In Vitro	N'est pas mutagène
Pigment	In Vitro	N'est pas mutagène
Silice	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Pigment	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Matière de remplissage	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1444, 1445, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Matière de remplissage	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Fluorure inorganique	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0005 mg/l	5 mois
Fluorure inorganique	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,00021 mg/l	90 jours
Fluorure inorganique	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,58 mg/kg/day	14 semaines
Matière de remplissage	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Pigment	Inhalation	Fibrose pulmonaire pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1944, 1945, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Le substrat qui a été abrasé doit être considéré comme un facteur dans la méthode de mise au rebut de ce produit. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Ce produit n'est pas réglementé par le U.S. DOT, IATA or IMO.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-5112-1	Numéro de la version :	1.01
Date de parution :	2020/10/22	Remplace la version datée de :	2017/09/07

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU

3M(MC) Produits Abrasifs , Imperial(MC) Disques Fibre , 3M(MC) Disques Imperial Roloc(MC) , Disques Purple Roloc(MC) , 988R: NP1343, 1344, 1345, 1346, 1944, 1945, 1951, 1952, 1953, 31343, 31344, 31345, 31346
--

AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca